

Les outils de communication : Solutions aux déplacements

Le **télétravail** permet une organisation du travail pour certains corps de métier en dehors des locaux professionnels de l'entreprise grâce aux technologies de l'information et de la communication grâce à internet, à la téléphonie mobile, fax, etc.). Le télétravail peut s'effectuer depuis le domicile, mais aussi depuis un télé centre ou de manière nomade en disposant de tous les outils en itinérance que l'on a à disposition sur un lieu de travail conventionnel. Le « télétravail nomade » a été encouragé par les facilités de déplacements. Ces facilités de déplacements sont tantôt un espace de liberté lié à son statut et est assorti de privilèges dont la voiture de fonction peut être un signe de reconnaissance. Le remboursement des billets d'avions et les déplacements en TGV avec prise en charge de nuitées d'étapes ont aussi fait partie de la panoplie de la reconnaissance. Ce système était réaliste sur un territoire limité dont le périmètre a explosé avec la mondialisation. Cette mondialisation a imposé d'être virtuellement à des endroits très distants inaccessibles matériellement. Dès lors les techniques de la communication permettent une interférence dans des décisions par l'entremise d'une présence virtuelle matérialisée par les techniques de la communication. Cette obligation d'ubiquité disqualifie les déplacements pour tous les modèles efficaces qui se veulent réactifs. Dès lors, le transport physique devient un handicap quel que soit la vitesse de déplacement. Ces profondes prises de conscience sont une remise en question évidente des tendances des déplacements sur les années à venir.



Avec à peine 7% de la population active, la France est loin derrière ces voisins européens dans le domaine du télétravail. 25% aux Pays Bas, 23% en Allemagne, en Finlande et au Danemark, le télétravail a réussi à trouver sa place dans bon nombre de pays européens. Cependant certaines entreprises françaises et auto entrepreneurs ont commencé à adopter cette solution de travail. Ce qu'il faut savoir c'est que les outils et équipements ne manquent pas, pour organiser comme il se doit son activité de télétravailleur. D'une simple mission ponctuelle pour une entreprise à une activité complète depuis chez soi, le télétravail peut prendre différentes formes et donc nécessite des moyens adaptés. **Ces moyens sont déjà attribués par les entreprises à ses employés. Outre un bureau dédié, ils ont souvent un téléphone portable ainsi qu'un ordinateur et ses logiciels de telle sorte qu'ils puissent travailler chez eux en dehors de leurs heures de présence en entreprise.**



Les points négatifs d'un travail exclusif à domicile sont le manque de contact physique avec ses collègues et son entreprise. C'est pourquoi, une solution mixte est souvent un bon compromis. Les postes le permettant peuvent répartir leurs journées entre domicile et entreprise. Un nouveau concept s'est également développé. **Il permet à un télétravailleur de disposer parfois à proximité de son domicile de centres de télé travail** où adhèrent des profils d'employés ou des auto-entrepreneurs trouvant ce concept plus social. **Cette nouvelle promiscuité qui est valorisante permet en plus de faire se côtoyer des entreprises et des compétences. Des complémentarités et une nouvelle dynamique peut s'instaurer.** Cette situation n'est pas envisageable en entreprise et très peu dans les transports du quotidien. Economiser des déplacements peut être catalyseur de dynamiques et créateur d'une nouvelle valeur ajoutée dans cette approche moderne.

Le coût moyen de la mise en place du télétravail par télétravailleur au sein de grandes entreprises françaises est estimé à 1370 euros et le gain moyen de productivité en télétravail serait de 22 %. Par ailleurs, les 37 minutes économisées en moyenne dans le temps de transport seraient réallouées par le télétravailleur à sa vie sociale ou familiale, 45 minutes étant consacrées à l'allongement du sommeil. De plus 96 % des télétravailleurs, managers et employeurs français interrogés, déclarent leur satisfaction vis-à-vis du télétravail.



Ce phénomène doit être fortement lisible à court terme et permettra de participer à écrier la saturation des heures de pointes dans les transports. *Intermodalite.com © Mars 2013*